

13 juin 2017 -12:25

Le Palais de Justice d'Eupen s'érige : pose de première pierre

Lundi 12 juin 2017, une cérémonie de pose de première pierre a été organisée à Eupen pour annoncer officiellement la construction du nouveau Palais de Justice.

Celle-ci s'est déroulée en présence de Jan Jambon, vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des Bâtiments, et de Koen Geens, ministre de la Justice. Ensemble, ils ont signé le journal du jour qu'ils ont ensuite enseveli dans l'un des murs composant la future entrée du Palais de Justice.

« *Le complexe se situera en plein centre, sur la Place de l'Hôtel de ville (Rathausplatz). Le projet, qui s'étend sur tout un bloc, prévoit la construction d'un nouveau bâtiment, annexé à des immeubles existants de la justice qui seront, eux, rénovés* » explique Jan Jambon.

Ce Palais de Justice est construit via un partenariat public-privé sous la forme d'un marché de promotion. La Régie des Bâtiments louera ensuite le complexe pour une durée de 25 ans avec une option d'achat à la fin du bail.

Nécessité d'un nouveau palais de justice

Depuis des années, le SPF Justice souhaite regrouper ses services à Eupen. Finalement, il a été décidé de centraliser les services judiciaires dans un nouveau Palais de Justice. Le restaurant du personnel et les cuisines du SPF Finances seront également intégrés dans le nouveau complexe.

Travaux en deux phases

Les travaux sont effectués en deux phases.

La première phase consiste à libérer la zone et à construire le nouveau complexe qui comprendra des bureaux, des salles d'audience et le restaurant. Pour cela, les bâtiments existants situés aux numéros 2, 4 et 6 de la Rathausplatz, mais également les annexes, le hangar et les garages présents à l'arrière de cette rue, ont été détruits. La construction est maintenant en cours. Cette phase a débuté en janvier 2017, et durera environ 18 mois.

Une fois le nouveau bâtiment construit, les services hébergés dans les anciens bâtiments déménageront vers celui-ci. La seconde phase débutera alors avec la rénovation lourde des bâtiments situés aux numéros 8 et 10. Elle durera environ 1 an. Une fois ces bâtiments rénovés, ils serviront également à héberger les services de la Justice.

Parti architectural

Le futur complexe se présente comme une continuité du tissu urbain existant. La volumétrie se raccorde

parfaitement aux bâtiments voués à être conservés et rénovés. Les matériaux choisis, à savoir le crépi clair, les grands pans vitrés, la pierre bleue et l'acier, apporteront un véritable aspect contemporain.

L'entrée, marquée par une grande entaille vitrée, sera clairement identifiable et hautement symbolique : la justice transparente et ouverte à tous.

Cette entrée donne accès à la salle des pas perdus généreusement éclairée par une verrière s'ouvrant sur une cour intérieure. Les 4 salles d'audiences se regroupent autour de cette salle des pas perdus.

Les entrées pour le public seront séparées de celles pour le personnel, les magistrats et les avocats. Les étages, quant à eux, hébergeront les greffes et les bureaux du personnel.

Construction durable

Le futur complexe répond aux critères de haute performance énergétique.

De plus :

- Des écrans et des vitrages pare-soleil sont prévus afin de limiter la surchauffe ;
- Une citerne d'eau de pluie alimentera les sanitaires ;
- Une toiture verte recouvrira les parties plates du complexe ;
- Les matériaux utilisés sont durables, robustes et résistants au vandalisme.

Enfin, la circulation intérieure du bâtiment répond strictement aux normes PMR (personnes à mobilité réduite).

Fiche technique

Pouvoir adjudicateur et auteur du projet : Régie des Bâtiments

Propriétaire et maître d'ouvrage : BEFIMMO

Futurs occupants : SPF Justice + Restaurant FEDOREST du SPF Finances

Architecte suivi du chantier : ARCADE ARCHI

Entrepreneur : WUST S.A.

Durée des travaux : 3 ans (dont 1ère phase de 18 mois, déménagement de 4 mois et 2e phase d'un an)

Coût de l'investissement total : 24 607 576,24 € TVAC (y compris l'achat du terrain et du bâtiment existant + frais : 3.827.592,37 € et les travaux de premières installations de 2.741.074,67 € TVAC)

Superficie du bien loué : 8221 m² et 63 emplacements de parking.

Loyer annuel : 910 362,00 €/an

(114 €/m²/an pour les bureaux, 57 €/m²/an pour les archives, 75 €/m²/an pour le logement et 600 €/emplacements de parking)

Durée de location : 25 ans avec option d'achat à la fin de la durée du bail